

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

**INSÉRIONS :**

Années . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Dilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

**ABONNEMENTS :**

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

**Monaco, le 9 Mars 1880**

Après avoir relaté les progrès artistiques et intellectuels de la Principauté; passé en revue ses institutions, ses administrations, sa situation gouvernementale extérieure et intérieure, il nous reste à apprécier ses progrès économiques et sa prospérité matérielle. Sous ce rapport, aussi bien que sous les autres, nous aboutirons à cette conclusion : quelle que soit l'exiguïté de son territoire, un peuple est grand s'il est gouverné par un Prince sage et éclairé et si ce peuple, uni et laborieux, conserve à la fois sa fidélité religieuse et son dévouement à son souverain.

Jetons un coup d'œil en arrière.

En octobre 1868, époque de l'inauguration du chemin de fer de Nice à Monaco, la Condamine n'était qu'un vaste champ d'oliviers, d'orangers et de citronniers. Une seule maison émergeait des massifs de verdure, non loin du vallon de Sainte-Dévote, sur la hauteur qui borde actuellement la rue Grimaldi.

Sur le plateau des Spelugues, rocher aride et nu, s'élevait le Casino — non pas le magnifique édifice qui frappe aujourd'hui nos regards — mais un modeste établissement auquel on accédait péniblement par une montée rapide.

Qui aurait prédit alors l'immense importance que prendraient un jour ces parties presque inhabitées de la Principauté ?

Peu à peu les étrangers, accourant de tous les points du monde, s'installèrent à Monaco; une société financière acheta tous les terrains cultivés et vagues situés entre la montagne et la mer, les arbres firent bientôt place à des habitations. Des avenues, des boulevards établis à la hâte donnèrent la vie à ce quartier de la Condamine, qui, par sa position, devait devenir le centre même du commerce monégasque.

A côté du Casino, on construisit d'abord un vaste hôtel, puis un café; de riches villas couvrirent bientôt le plateau des Spelugues : Monte Carlo était créé !

Quatre ans plus tard, la Condamine et Monte Carlo étaient devenues deux villes véritables; alors l'essor commercial commença. Ouvrons *Monaco-Guide*, publié en 1872: nous voyons, à la fin de ce petit volume, la liste des industriels et des marchands dans la Principauté; on y compte 123 noms. Le nombre des négociants est aujourd'hui quintuplé. Les terrains, surtout depuis cinq années, ont acquis une valeur inespérée. Les constructions sor-

tent de terre comme par enchantement, les demandes d'autorisations de bâtir se multiplient en si grand nombre, que le Comité des Travaux Publics s'est vu dernièrement obligé de se réunir tous les quinze jours, et encore n'a-t-il pas moins de quinze ou vingt affaires à chaque séance.

A ceux qui ne connaissent point notre pays, les chiffres officiels suivants donneront une idée de l'extension qu'il a prise en vingt ans seulement.

On compte à la Condamine, à Monte Carlo et aux Moulins environ 300 nouvelles constructions, villas, hôtels, maisons particulières et de commerce, etc. Une trentaine de voies desservent ces différents quartiers et les ramifient à Monaco.

« Quand le bâtiment va, tout va », dit un vieil adage; c'est surtout à la Principauté qu'il s'applique avec vérité.

La population fixe a plus que quadruplé; chaque saison, la population flottante augmente dans des proportions considérables.

Une si merveilleuse prospérité appelait une organisation sérieuse des services de la voirie, des eaux, de l'éclairage. Cette nécessité avait été prévue par le Prince. Des ingénieurs furent appelés à rectifier les voies existantes et à en ouvrir de nouvelles. Sous la surveillance du Gouvernement, on établit des alignements uniformes, on construisit des égouts, les rues furent améliorées, le gaz, conduit jusqu'aux extrémités de la Principauté, donna aux quartiers les plus isolés la lumière et la sécurité.

Déjà, par suite de l'initiative personnelle du Prince, la création d'une route directe entre Nice et Monaco avait été décidée par le Gouvernement français. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'utilité de cette communication et les avantages qu'en retirera la Principauté, lorsque cette magnifique voie la mettra en relations directes avec Nice et les villes de ce côté du littoral, comme elle l'est avec Menton et l'Italie. Cette route, dont la construction a été retardée, sur le territoire français, par des incidents indépendants de notre action et qu'il serait trop long d'énumérer, va être enfin terminée prochainement.

Le mouvement commercial du port devait être la conséquence de l'augmentation de la population, dont les besoins étaient chaque jour plus grands. Le quai de débarquement, devenant insuffisant, le Prince en ordonna à la fois le prolongement et l'élargissement.

L'antique cité monégasque ne pouvait, dans l'esprit du Prince, rester étrangère aux embellissements des autres parties de la Principauté. Certes,

il était impossible de lui donner des rues aussi larges ou de faire de ses vieilles maisons des habitations spacieuses et élégantes; mais elle devait profiter de tous les progrès adoptés à la Condamine et à Monte Carlo. Ses rues sont entretenues avec le plus grand soin; ses égouts, refaits tout récemment, ne laissent rien à désirer; le gaz éclaire ses places, ses avenues, ses magasins; la place Sainte-Barbe, les jardins Saint-Martin, celui des glacis du nord, procurent aux habitants, et sans sortir de la ville, de délicieuses promenades. Un marché quotidien lui assure un approvisionnement suffisant. Qu'importe si le luxe moderne s'est établi à la Condamine et à Monte Carlo, qu'importe si par hasard un étranger frivole se contente d'admirer les gracieuses villas de ces nouveaux quartiers, le théâtre éblouissant de Garnier, les jardins dessinés par André, et dédaigne la capitale de ce ravissant Etat! Monaco demeure la cité fidèle et préférée. Outre son passé, sa foi, n'a-t-elle pas le Palais de ses Princes et sa Cathédrale, où reposent, au milieu de leur peuple, les chères dépouilles de ses Souverains ?

A Monaco sont installées les administrations; là sont les bureaux de poste et du télégraphe. Il fallait qu'il en fut ainsi pour la rapidité de l'expédition des affaires publiques. Mais les intérêts privés n'étaient pas non plus négligés. Un bureau télégraphique a été ouvert à Monte Carlo, il y a trois ans, et la création d'un marché sur la place d'Armes, à la Condamine, a été, il y a quelques mois, décidée. On n'attend, pour ouvrir ce marché, que la fin des travaux d'embellissement de la place, auxquels on travaille avec activité; une spacieuse caserne, pouvant servir de modèle, a été édiflée dans la rue Grimaldi et recevra sous peu plusieurs brigades de carabiniers, chargées du maintien de la sûreté publique dans cette circonscription voisine de la frontière; des lavoirs sont établis dans chaque quartier, le service du balayage se fait, sur tous les points à la fois, sous la vigilante surveillance de la police; enfin, le cimetière, devenu trop restreint par suite de l'augmentation de la population, va être considérablement agrandi.

Ce que nous venons de décrire, ces importants travaux qui dénotent une prospérité dont le visiteur est surpris, tout cela est l'œuvre de Charles III, et cette œuvre, qui donnera matière à l'une des plus belles pages de son histoire, est loin d'être terminée. Les plans de cadastre et d'alignement que nous avons annoncés ces jours derniers, ainsi que l'Eglise Saint-Charles et le nouveau quartier des Moulins, vont couronner cet édifice déjà si complet.

Ces bienfaits expliquent l'amour des Monégasques pour la Famille Princièrre. Vivant au milieu d'eux, les Princes visitent sans cesse les écoles, les établissements de bienfaisance, les administrations. Chacun les connaît, les voit, leur parle ; ils savent ainsi les besoins de la population ; de là cette approbation, cette reconnaissance qui suivent tout acte émanant de la décision Souveraine.

Ne serait-il pas à désirer qu'une semblable intimité existât entre tous les peuples et leurs Princes ? Si tous les monarques pouvaient entretenir avec leurs sujets ces patriarcales relations, nous n'aurions pas à déplorer si fréquemment les attentats odieux qui, en nos temps troublés, font frissonner l'Europe entière.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince a visité, hier, la nouvelle caserne des Carabiniers, récemment construite dans la rue Grimaldi.

Ce vaste bâtiment se compose de trois étages et renferme dix-neuf logements de trois pièces chacun ; au rez-de-chaussée se trouve un corps de garde, le bureau du Commandant, la salle de police, la chambre de sûreté, la salle d'armes et de théorie, la buanderie, etc.

De magnifiques caves et un grenier spacieux, l'eau et le gaz à tous les étages, complètent l'installation à la fois saine et commode qui peut servir de modèle dans les plus grandes villes.

La construction entreprise, il y a moins d'un an, a été poursuivie avec autant d'activité que de soin ; elle fait honneur à MM. Notari et Ajani, adjudicataires des travaux, déjà concessionnaires de ceux de la Cathédrale et de l'église Saint-Charles.

La caserne est complètement terminée à l'intérieur ; cinq brigades de carabiniers, commandés par un adjudant, en prendront prochainement possession.

Il restera encore à achever les abords et à niveler les cours.

Mgr le Prince Héréditaire a visité, mardi dernier, les écoles communales des garçons. Les 350 élèves, rangés en bataille dans le préau, attendaient l'auguste visiteur. Après avoir écouté un compliment qui lui était adressé par un des enfants, le Prince voulut voir les élèves à leurs travaux. Il a parcouru l'établissement d'un bout à l'autre, puis a passé dans chaque classe, interrogeant petits et grands sur l'histoire, la géographie, la grammaire, l'arithmétique, questionnant les maîtres sur les noms et les capacités des écoliers. Son Altesse Sérénissime resta longtemps avec les Frères, auxquels Elle fit compliment sur la tenue des classes et les progrès obtenus.

Vendredi, la même visite avait lieu dans les écoles communales des filles. Mgr le Prince Héréditaire témoigna à celles-ci, comme aux garçons, un intérêt très vif. Le compliment d'usage dit par une élève, un chœur a été chanté ; puis les jeunes fillées sont rentrées dans leurs classes respectives, où le Prince assista, pendant près de deux heures, à leurs leçons.

L'asile n'a point été oublié, et le Prince voulut s'assurer de la bonne tenue de cette salle. En se retirant, Son Altesse Sérénissime félicita les Dames de St-Maur sur l'excellente direction des études et les soins affectueux dont chaque maîtresse entoure les enfants qui lui sont confiés.

S. A. S. le Prince Héréditaire a donné, le mercredi 3 mars, un dîner de quarante couverts.

On remarquait, parmi les invités, le Prince et la Princesse de Viano, S. Exc. le Gouverneur Général, S. G. Mgr l'Evêque, MM. les Consuls d'Italie, d'Allemagne, de l'Equateur, du Chili, des Pays-Bas, du Pérou et de Portugal, M. le Consul de Monaco à Nice, les Recteurs du collège de la Visitation et de l'Ecole Apostolique, les Directeurs des Travaux Publics et de l'Enregistrement, ainsi que d'autres fonctionnaires de la Principauté.

S. Exc. le Commandeur Naldini, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire du Prince Charles III près le Saint-Siège, a eu l'honneur d'être reçu par le Pape Léon XIII, le 28 février dernier, et de Lui offrir les hommages et les vœux de Son Altesse Sérénissime à l'occasion du deuxième anniversaire de Son exaltation au Trône Pontifical.

Sa Sainteté a accueilli avec Sa bienveillance et Son affabilité ordinaires le Ministre de Son Altesse Sérénissime, et, après avoir témoigné le plus paternel intérêt pour tout ce qui concerne le Prince et son auguste Famille, il l'a chargé de leur faire parvenir sa Bénédiction Apostolique.

Dans les premiers jours de la Semaine-Sainte, une retraite pour les hommes seuls sera donnée, le soir, à la chapelle de la Miséricorde, par le R. P. Coulanges, prédicateur de la station. Nous indiquerons, dans notre prochain numéro, les jours et heures de cette retraite.

S. A. S. le Prince a fait déposer au Musée :

1° Les modèles en plâtre de monnaies d'or exécutées par M. Ponscarne, graveur, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris ;

2° Une piécette de billon du Prince Honoré II, trouvée dans le jardin du Palais. C'est un vingtième d'écu, non décrit par M. Rossi dans son ouvrage intitulé : *Monete dei Grimaldi*. L'avers porte l'écu fuselé, surmonté de la couronne, à l'intérieur de laquelle se lit la devise : DEO INVANTE, et, en légende : HON. II. D. G. PRIN. MON. ETC. Au revers est la croix ancrée cantonnée de quatre fuseaux, qu'on retrouve sur les monnaies de Louis I<sup>er</sup>. Légende : CRVX. HOSTIVM. VICTRIX. 1648., et un quintefeuille pour signature.

Les représentations théâtrales de M. Coquelin aîné continuent à attirer une foule nombreuse de spectateurs. Aux *Ouvriers*, drame en vers, de Mannel, et aux *Jurons de Cadillac* a succédé *Gabrielle*, l'une des plus belles comédies de M. Emile Augier. M. Coquelin a obtenu un très grand succès dans le rôle de Julien, dont il fait un personnage des plus pathétiques. Samedi ont été joués *les Deux Ménages*, comédie de Wafflard et Fulgence. Hier, on a donné *Oscar ou le mari qui trompe sa femme*, comédie de Scribe et Duveyrier.

Demain mercredi, le programme annonce deux comédies en un acte : *En wagon* et *les Souliers de bal*. Vendredi, clôture des représentations.

Dimanche soir, un grand concert a eu lieu au Casino, avec le concours de MM. de Nagornoff, violoniste, et Grünfeld, pianiste viennois.

Nous avons déjà eu occasion d'entendre M. de Nagornoff à Monaco et nous avons constaté les pro-

grès faits par ce violoniste ; la *Fantaisie*, de Vieuxtemps a été justement applaudie. Quant à M. Grünfeld, il nous était complètement inconnu. Cet artiste possède un merveilleux doigté et une rare connaissance de son instrument ; les différents morceaux interprétés par ce pianiste ont fait valoir ses belles qualités.

L'orchestre a joué avec son succès habituel la *Ronde qui passe*, marche turque, de Michaëlis, que le public lui a fait répéter, et la fantaisie sur la *Traviata* qui a été exécutée avec une maestria remarquable. On peut observer, depuis quelque temps, de notables améliorations dans l'interprétation par notre orchestre des grandes œuvres musicales. M. Accursi, grâce à sa vigoureuse direction, lui a fait atteindre la perfection artistique et justifié ainsi la vogue obtenue cette année par les concerts de Monte Carlo.

TIR AUX PIGEONS

Vendredi 5 Mars

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 25 mètres.

Gagnée par M. le baron Saint-Trivier (11 sur 11).

PRIX CHOLMONDELEY-PENNELL, handicap. — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 Pigeons. — 2 Pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

1<sup>er</sup> prix, objet d'art, M. E. R. G. Hopwood (12 sur 12).

2<sup>e</sup> prix, M. Mac Donall (11 sur 12).

30 tireurs.

Vendredi 12 Mars

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 25 m. 1/2.

PRIX E. R. G. HOPWOOD. — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 Pigeons à 25 m. 1/2.

Lundi 15 Mars. — Poules à volonté

Nous recevons de M. Mallet, inspecteur de l'exploitation des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, la lettre suivante :

Nice, le 5 mars 1880.

Monsieur le Directeur du Journal de Monaco,

J'ai l'honneur de vous donner avis que, à l'occasion des fêtes des régates, la Compagnie fera, les 11 et 12 mars, un train spécial partant de Nice à minuit pour arriver à Menton à minuit cinquante-sept minutes.

Ce train, qui desservira les gares de Villefranche, Monaco et Monte Carlo, permettra aux voyageurs de la ligne de Menton de rester à Nice pour les fêtes du soir.

Veuillez agréer, etc.

On nous assure que les grandes compagnies de chemins de fer viennent de prendre ensemble et spontanément un certain nombre de mesures profitables au public.

Elles ont décidé qu'elles établiraient ensemble un tarif commun absolument uniforme pour toute la France et applicable à la même marchandise dans tous les réseaux.

Le barème des distances serait calculé en commun et l'exploitation serait celle qu'il y aurait si la France n'avait qu'une seule grande compagnie.

Elles ont établi, en outre, un tarif uniforme et pour ainsi dire postal à la petite vitesse pour les colis au-dessous de 40 kilos.

La France étant divisée, par exemple, en trois ou quatre zones, tout paquet de 40 kilos et au-dessous parcourant la première zone paierait un prix, soit 1 franc ; son trajet dans la seconde zone lui coûterait un autre prix supplémentaire et ainsi de suite.

Ces deux mesures permettraient à tous les expéditeurs de calculer, exactement et d'avance, le prix de tous les transports.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Nicc.** — Les fêtes de la Mi-Carême à Nice ont été très réussies. Le Corso de la promenade des Anglais a été très brillant; les équipages s'étendaient sur deux lignes serrées, du Pont-Magnan aux Ponchettes. On a surtout admiré une voiture dont le cocher et les postillons étaient complètement recouverts de violettes et de camélias disposés avec un goût parfait.

Durant le Corso, l'escadre de la Méditerranée a fait des évolutions dans les eaux de la baie des Anges. Le temps était magnifique, la mer très belle.

Régates internationales

JEUDI 11

Première course : *Grand Prix de Nice* (guidon blanc). Les yachts de la grande série devront se trouver, jeudi matin, à 9 heures, dans les eaux du bateau-commis-saire, à l'ouest de la baie. — Parcours, 30 milles marins environ.

Deuxième course : *Prix du Cercle de la Méditerranée* (guidon jaune-rouge), à 1 heure. Les embarcations à l'aviron devront être réunies, à midi, à proximité des Ponchettes. Départ à 1 heure. — Parcours, 2 milles marins environ.

Troisième, quatrième et cinquième course, course d'ensemble : *Prix de la baie des Anges*. Les yachts de la petite série; les marins de l'Etat (guidon tricolore); les yachts qualifiés pour le *Prix des Alpes-Maritimes*; les canots-majors de la flotte (guidon national); les yachts de Menton, Monaco, Villefranche, Nice, Antibes, Cannes et Saint-Raphaël (guidons blanc-rouge), devront être, à midi, aux Ponchettes. — Parcours, 40 milles environ.

Le *Prix des Chaloupes* de guerre à l'aviron, celui des canots, ainsi que le prix des baleinières à l'aviron, termineront la première journée.

VENDREDI 12

Première course : *Prix Fulton*, pour steam-yachts de 40 tonneaux et au-dessus (guidon vert). 20,000 fr. et une médaille d'honneur, offerts par le cercle de la Voile de Paris. Parcours, 40 milles nautiques (2 tours), deux bouées à virer; liberté de voile.

Deuxième course : *Prix du Solitaire*, à voile (guidon bleu), pour embarcations de toute espèce à quille ordinaire.

Troisième course : *Prix de France*, 3,500 fr., 2,000 fr. offerts par le Yacht-Club de France, et 1,500 fr. par le Conseil général des Alpes-Maritimes, pour yachts de 10 tonneaux et au-dessus (appartenant à des propriétaires français). Distance, 20 milles marins.

Quatrième course : *Prix du Solitaire*, aviron (guidon rouge). Parcours, un mille et demi environ.

Cinquième course : *Prix des Yoles*, réservé aux embarcations appartenant aux yachts et montées par leurs équipages. Parcours, un mille environ.

Sixième, septième et huitième courses : *Prix des Pêcheurs* (guidon bleu-blanc). Les courses réservées aux bateaux de pêche seront réglées comme l'an dernier.

**Villefranche.** — Le port présente en ce moment un spectacle imposant. Huit navires cuirassés de l'escadre française, arrivée jeudi; deux navires américains et un russe sont embossés dans la rade, dont le coup d'œil est magnifique.

A l'occasion de la présence de l'escadre dans les eaux de cette rade, le bateau à vapeur le *Commerce* a fait, dimanche, de Nice à Villefranche, quatre voyages.

Toute la journée, la flotte a été visitée par des milliers de promeneurs; la ville a gardé jusqu'au soir une animation extraordinaire.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

La mi-carême a été fêtée le plus joyeusement du monde cette année à Paris. Dans la journée, il y avait foule dans les rues pour voir passer les chars de blanchisseuses et surtout ceux organisés, à titre de réclame, par certains grands établissements industriels; le soir, on s'étouffait dans les bals publics, et l'Opéra a encaissé une recette fabuleuse. Les gens du *high-life* avaient les soirées de la comtesse de Chabot et de la comtesse de Briois; les artistes, le bal costumé donné par M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt pour fêter la quinzième année de son fils Maurice. La maîtresse de céans était en pierrette de satin blanc très réussie; le héros de la fête, en costume du *Passant*, un des grands succès, devant la rampe, de sa mère.

On a dansé, soupé toute la nuit, et, le matin venu, Sarah Bernhardt et son fils, abandonnant l'hôtel de l'avenue de Villers, complètement désorganisé pour la circonstance, sont partis se reposer à la campagne.

Le lendemain, une grande partie des brillants mondains qui avaient passé la nuit à fêter la mi-carême, se retrouvaient aux obsèques de la comtesse Fanny Lehon, qui a succombé, âgée de soixante-dix ans, à une douloureuse maladie. Le nom de M<sup>me</sup> Lehon évoque tout un passé de succès de salon, de fêtes mémorables, de triomphes d'élégance et de beauté. Appartenant par sa naissance à la famille Moselmann, M<sup>me</sup> Lehon avait épousé le ministre de Belgique à Paris, sous la monarchie de Juillet. Elle fut la *lionne* — selon l'expression d'alors — du Paris mondain du temps de Louis-Philippe, et les *Lettres Parisiennes* du vicomte de Launay enregistrent à chaque page ses exploits. Blonde comme les blés, avec une taille fine et longue, un port de tête ravissant et un teint nacré incomparable, M<sup>me</sup> Lehon fut, vingt années durant, la reine de beauté de Paris. Elle donnait le ton et réglait la mode. Le duc d'Orléans avait fait de son salon son quartier général de prédilection et n'avait pas peu contribué à lui donner la vogue.

Plus tard, le comte de Moruy régna à son tour à cet élégant foyer, et M<sup>me</sup> Lehon se trouva très activement mêlée aux préparatifs de la journée du 2 décembre. Elle aurait pu écrire, sur cette période de l'histoire du siècle, des souvenirs bien curieux et livrer la clef de bien des mystères; mais le rôle de M<sup>me</sup> de Motteville ne la tentait pas, et elle proclamait elle-même qu'elle n'aimait pas « les gens qui se racontent ».

Des spéculations de Bourse, un train de maison royal, la dépense de ses fils, amenèrent petit à petit le désarroi dans l'intérieur de la comtesse. Elle vendit son hôtel célèbre du rond-point des Champs-Élysées, son château magnifique de Condé, ses équipages furent licenciés et à son faste aristocratique succéda une allure bourgeoise. La mort de ses fils accentua encore le goût qu'elle témoignait dès lors pour la retraite. Elle s'est éteinte délaissée et il a fallu sa mort pour rappeler son souvenir à ce même monde où elle avait brillé naguère d'un si vif éclat. La comtesse Lehon ne laisse que des petits-enfants et une fille mariée au prince Poniatowski, qui, depuis la chute de l'Empire, s'occupe d'affaires de Bourse.

M<sup>me</sup> Lehon avait une certaine impertinence dans l'esprit, pleine d'originalité, qui faisait très fort redouter ses coups de langue. Elle laissait tomber le mot d'un ton nonchalant, qui lui donnait un relief de dédain de plus.

Un jour, M. Emile de Girardin soutenait devant elle que la *Marre au Diable*, de George Sand, est un impérissable chef-d'œuvre.

La comtesse, après avoir écouté toutes les raisons que le publiciste faisait valoir pour étayer son dire, lui répliqua doucement :

— Voyons ! êtes-vous certain d'avoir lu ce livre ?

— Je l'ai si bien lu, répliqua M. de Girardin, que je donnerais tous mes articles politiques pour l'avoir écrit !

— Je crois bien !... répondit tranquillement la comtesse en jouant de l'éventail.

Une autre fois, un gros bonnet de la Bourse, brasseur d'affaires à la Mercadet, se lamentait en sa présence sur la difficulté de trouver pour ses enfants le chemin qui mène à la fortune.

— Eh ! mon Dieu, fit la comtesse Lehon, rien de plus facile : qu'ils prennent à droite, qu'ils prennent à gauche, qu'ils prennent de tous les côtés... voilà tout.

Les théâtres attendent la fin de la semaine pour donner leurs nouveautés. Aux Variétés, la *Femme à papa* fait place à la *Petite Mère*, de MM. Meilhac et Halévy. M<sup>me</sup> Céline Chaumont aidant, on compte sur un très grand succès. Les Bouffes-Parisiens vont représenter les *Mousquetaires au couvent*, une opérette nouvelle, et *Jean de Nivelle*, de Leo Delibes, passera à l'Opéra-Comique au moment où s'imprimeront ces lignes. M. Carvalho espère tenir cette fois la partition à sensation qui ramènera Paris à la salle Favart. A l'Opéra, l'avènement d'*Aïda* est imminent, et la résiliation du contrat de M<sup>me</sup> Heilbronn est signée. La jolie cantatrice perd là un revenu de cent mille francs par an, mais ses moyens le lui permettent. Pendant qu'elle déchirait son traité avec M. Vaucorbeil, elle passait, par-devant notaire, l'acte d'achat d'un hôtel

de quatre cent mille francs, dans le voisinage du parc Monceau. Et l'on dit que l'art est dans le marasme à notre époque !...

M<sup>me</sup> Heilbronn pourrait bien être remplacée à l'Opéra par M<sup>me</sup> Nilsson, très désireuse, à l'imitation de M<sup>me</sup> Patti, de renouveler connaissance avec les Parisiens. En attendant, la diva suédoise se fera entendre chez la marquise d'Aoust et dans deux ou trois salons privilégiés. Probablement aussi pourra-t-on l'applaudir, dans un concert au profit des pauvres, au Trocadero.

En librairie, j'ai à vous signaler le second volume des *Mémoires du prince de Metternich*, infiniment plus intéressant que le premier, à cause des lettres intimes qu'il renferme, et le *Livre des convalescents*, par Coquelin cadet. Ce dernier ouvrage est la plus désopilante compensation que puissent trouver tous ceux que l'état de leur santé condamne à l'atome forcé. Les malades ne seront pas seuls à profiter de la bonne aubaine que leur offre l'aimable comédien, et je sais plus d'un lecteur bien portant qui se travestira en convalescent pour avoir droit à ce livre.

Je notais, tout à l'heure, le nom de Metternich. Le prince Richard, qui publie les mémoires de son illustre père, est à la veille de marier sa seconde fille, la princesse Antoinette, qui a dix-huit ans, à l'ainé des fils du prince d'Hénin. Vous savez que le prince d'Hénin, d'une famille originaire de l'Artois, tient son titre princier de Charles X, mais que l'ordonnance royale ne fut pas suivie de lettres patentes. Il y a là un cas très particulier et très curieux à discuter pour ceux qu'intéresse la jurisprudence nobiliaire. La couronne fermée du futur beau-père de M<sup>me</sup> de Metternich est-elle de bon aloi ou non ? *That is the question* ? Je laisse la réponse aux légistes sur la matière.

Une grande et intéressante nouvelle pour finir. Il est très fortement question dans les sphères gouvernementales, en ce moment, de créer sur l'emplacement du château de Saint-Cloud une sorte de *Cristal-Palace* d'aspect et de conditions tout à fait féeriques. Le projet est à l'étude. S'il aboutit, ce sera une véritable bonne fortune pour Saint-Cloud, qui n'a plus que sa foire en septembre pour attirer les touristes depuis la guerre. Avec le *Cristal-Palace* en question, la fête de Saint-Cloud durerait toute l'année.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

La Catholicté en Amérique

Deo parere libertas est.

Dans un de ses intéressants entretiens, le R. P. Coulanges, au sujet des Eglises séparées, a parlé des sectes multiples du protestantisme en Amérique et démontré qu'ayant perdu l'unité, cette religion se divisait en des variétés incalculables de cultes étranges n'ayant plus aucun rapport avec les Saints Evangiles. Le R. P. Coulanges a visité les Etats-Unis, il a vu ce qu'il dit et nous affirmerons avec lui que nulle part le catholicisme n'a en un plus grand développement que dans ce pays.

Il nous a paru curieux de faire, à ce propos, une statistique dont le lecteur dégagera lui-même l'enseignement qu'elle contient :

En 1790, d'après un relevé fait par M<sup>re</sup> Carroll, les catholiques du Maryland ne s'élevaient qu'à 16,000; ceux de la Pensylvanie, à 7,000 et ceux des autres Etats à 15,000; en s'avancant vers l'ouest, les missionnaires rencontrèrent plus tard les restes des établissements franco-canadiens; on calcule qu'il y avait là, en 1800, près de 14,000 autres fidèles. D'après les évaluations les plus modérées, on doit porter en ce moment le nombre des catholiques américains à 8 ou 10 millions, ce qui donne plus d'un sixième de la population.

La grande ville de New-York est à moitié catholique. Dans la Nouvelle-Angleterre, où, il y a un siècle, il n'existait pas un seul catholique, on en compte aujourd'hui 1 million.

Nulle part, en vérité, les progrès du catholicisme n'ont été aussi grands, aussi féconds. Le clergé américain ne le cède à aucun autre sous le rapport de la discipline et de la science. Aujourd'hui, la hiérarchie se compose de 11 provinces ecclésiastiques comptant 11 archevêchés, 46 évêchés et 9 vicariats apostoliques.

liques. L'archevêque de New-York a été nommé cardinal en 1875; c'est la première fois qu'un évêque américain est élevé à cette dignité.

C'est par ses œuvres de charité, qui sont infinies, et par son admirable enseignement (celui notamment des jésuites, qui se distinguent par leurs collèges et leurs missions chez les Indiens) que le catholicisme a conquis la faveur des Américains, et qu'il tend à se substituer aux innombrables sectes du protestantisme. Le temps n'est pas loin où la parole de l'apôtre saint Paul pourra être appliquée à l'hérésie: « *Velut œs sonans et cymbalum tinniens* », en d'autres termes, où il sera réduit à l'état de phrase sonore et de parole retentissante.

Il est impossible de rappeler, même sommairement, en quoi consistent ces institutions de bienfaisance; disons seulement que, pendant la guerre de sécession, le clergé catholique, par son attitude exempte de parti-pris, a gagné toutes les sympathies, que sa tolérance et une sage réserve dans les questions de tempéance, la conduite des missionnaires avec les Indiens, l'ont placé au plus haut degré de la considération publique. Un Jésuite, le père de Smet, a amené, par son intervention, la paix entre les Etats-Unis et les Indiens, ce dont témoigne une lettre, rendue publique, du général-major Stanley. Enfin, en ce moment même, les églises catholiques sont seules ouvertes aux noirs et gens de couleur.

Aux Etats-Unis, il n'existe pas de paroisse érigée canoniquement; l'évêque est le seul curé, tous les prêtres ne sont que ses vicaires. Le bénéfice de l'immobilité n'existe pas. Les évêques sont nommés par le pape sur une liste de présentation dressée par les évêques de la province, et qui comprend trois noms, avec ces mentions: *Dignissimus, Dignior, Dignus*; le premier est presque toujours nommé.

Le catholicisme libéral est inconnu dans la grande république; tous les catholiques, quoique profondément attachés aux institutions de leur pays, sont unanimes sur la question de l'infailibilité du pape et sur celle du pouvoir temporel, ce qui explique que déjà Grégoire XVI pouvait dire que, « dans aucun pays du monde, il ne se sentait plus pape qu'aux Etats-Unis ».

Le mouvement irrésistible qui pousse les populations du Nord-Amérique au catholicisme s'expliquerait déjà par ce que nous venons de dire; mais il faut ajouter que, pour les esprits sains et droits, les prédications du méthodisme, qui s'est fait le missionnaire du radicalisme, ses exagérations et ses moyens d'action ont dessillé bien des yeux.

Au premier rang de ces moyens d'action, il faut placer le *revival* (réveil religieux).

On entend par *revival* une effusion plus particulière de la grâce divine qui, à certaines époques, va toucher les pécheurs et réveiller leur foi endormie. Les prédicants méthodistes font naître les *revivals* à volonté; la manière de les provoquer est un art, un *entraînement*, une spécialité. Le *camp meeting* est la manifestation la plus intense du *revival*. Le souffle de l'esprit s'y fait sentir par des danses sacrées rappelant celles des druides et les orgies antiques. Ces réunions participent du champ de foire et des fêtes populaires. Les *revivals* se propagent comme d'une façon épidémique et quelquefois la population d'un district tout entier en est atteinte; ils sont l'occasion de désordres fort graves (1), des convulsions, des cris d'une intensité incroyable s'y produisent et présentent une grande analogie avec les phénomènes constatés chez les jansénistes et les camisards des Cévennes.

Ce sont des tempêtes spirituelles, des déviations du sentiment religieux dont la responsabilité appartient au libre examen, et curieuses à étudier à plus d'un titre.

(1) Voir H. Dixon, *Amérique nouvelle*, et Claudio Jannet, *les Etats-Unis contemporains*.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> Louis Valentin, notaire à Monaco, le douze février mil huit cent quatre-vingt,

Madame Estelle Simonet Maisonneuve, veuve de monsieur Paul-Justin Cardou, ladite dame sans profession, demeurant à Paris, rue de Rivoli, n<sup>o</sup> 140, ayant élu domicile audit Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Valentin, notaire susnommé,

A acquis de monsieur Joseph Marquet, entrepreneur de travaux publics, et de madame Jeanne-Marie Bianchi, son épouse, demeurant ensemble à Monaco,

Une parcelle de terrain ayant la forme d'un triangle, située à Monaco, dans le domaine de la Condamine, rue des Moneghetti, d'une contenance de quatre cent trente-neuf mètres carrés quarante centièmes, confrontant, de l'est, par le sommet du triangle, au petit rond-point existant sur la rue des Moneghetti; du midi, au chemin de fer; de l'ouest, à la propriété de monsieur Demanche, et, du nord, à ladite rue des Moneghetti.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de treize mille cent soixante-onze francs vingt centimes.

Une expédition de ce contrat a été transcrite au bureau des hypothèques de Monaco et déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, le huit mars du présent mois.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le huit mars mil huit cent quatre-vingt.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1<sup>er</sup> au 7 Mars 1880

GOLFE JUAN.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin, sable.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sable.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Seve, id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Giraud, id.
ID.	b. St-Joseph, id., c. Raybaud, id.
MARSEILLE.	b. Modeste, id., c. Gabriel, briques.
GOLFE JUAN.	b. la Fortune, id., c. Moute, sable.
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre, id.
ID.	b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau, id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.
AVENZA.	b. Giuseppe-Primo, ital., c. Figoli, marbres.
GOLFE JUAN.	b. la Fortune, fr., c. Moute, sable.
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre, id.
ID.	b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau, id.
ID.	b. l'Alexandre, id., c. Riccord, id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Seve, id.
ID.	b. Deux-Sœurs, id., c. Massa, id.
NICE.	b. Virginie, id., c. Isoard, gravier.
GOLFE JUAN.	b. le Charles, id., c. Allègre, sable.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute, id.
ST-TROPEZ.	cutter. Vierge-des-Anges, id., c. Cosso, vin.
GOLFE JUAN.	b. l'Heureux, id., c. Massa, sable.
ID.	b. Thérésine, id., c. Hebert, id.
NICE.	yacht. Derwent, angl., c. Davis, passagers.
ID.	id. Pierrot, fr., c. Verbrugghi, sur lest.
GOLFE JUAN.	b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau, sable.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute, id.
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre, id.
ID.	b. St-Joseph, id., c. Raybaud, id.
GÈNES.	yacht. Nautilus, ital., c. Malfatti, passagers.
NICE.	vap. Amelia, fr., c. Blasini, id.

Départs du 1<sup>er</sup> au 7 Mars 1880

GOLFE JUAN.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin, s. l.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sur lest.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Seve, id.
ID.	b. Saint-Pierre, id., c. Giraud, id.
MARSEILLE.	b. Modeste, id., c. Gabriel, id.
GOLFE JUAN.	b. St-Joseph, id., c. Raybaud, id.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute, id.
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre, id.
ID.	b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau, id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.
NICE.	b. Giuseppe-Primo, ital., c. Figoli, marbres.
GOLFE JUAN.	b. la Fortune, fr., c. Moute, sur lest.
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre, id.
ID.	b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau, id.
ID.	b. l'Alexandre, id., c. Riccord, id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Seve, id.
ID.	b. Deux-Sœurs, id., c. Massa, id.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard, id.
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre, id.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute, id.
MENTON.	cutter Vierge-des-Anges, id., c. Cosso, f. v.
GOLFE JUAN.	b. l'Heureux, id., c. Massa, sur lest.
ID.	b. Thérésine, id., c. Hebert, id.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute, id.
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre, id.
NICE.	yacht Nautilus, ital., c. Malfatti, passagers.
ID.	vap. Amelia, id., c. Blasini, id.

En vente aux kiosques de la librairie de la place de Monte Carlo et du boulevard de la Condamine:

LE THÉÂTRE DE MONTE CARLO

très joli volume grand in-8<sup>o</sup>, par M. MAURICE DU SEINEUR.

Orné d'une superbe eau-forte représentant la *Danse*, tableau de M. Clairin. Edité avec luxe par la maison Rouveyre, 1, rue des Saints-Pères, à Paris.

Prix: 5 francs.

Vient de paraître:

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1880

1 vol. petit in-8<sup>o</sup>, de 300 pages, cartonné. Prix: 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

de P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon: 2 fr.; la boîte: 1 fr. 25.

Dépôts: A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie. A Marseille, Pharmacie Centrale. A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

M<sup>me</sup> ASÉ Leçons d'Italien et de Français. English spoken. Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Fév. - Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	29	759.9	759.5	759.5	759.5	759.5	9.8	13.9	14.2	10.4					9.6
1	60.1	59.7	58.9	58.5	58.5	11.2	13.6	12.9	10.1	9.4	13.0	75	calme	id.	
2	59.5	60.0	60.3	60.4	62.0	9.9	14.3	13.3	11.7	11.6	13.2	79	E S E	beau	
3	64.6	64.5	63.6	63.5	63.5	12.2	15.4	14.8	12.7	11.8	13.5	78	calme	id.	
4	61.9	61.6	60.9	61.3	61.8	12.3	15.5	14.1	12.8	12.4	13.5	77	S E	voilé	
5	64.5	64.9	64.9	64.8	65.5	12.6	14.8	14.0	12.8	12.8	13.7	83	S faible	beau	
6	68.1	68.3	67.8	67.6	68.0	12.0	16.0	14.9	11.8	12.0	13.2	81	calme	voilé, s. beau	
DATES															
	29	1	2	3	4	5	6								
Températures extrêmes	Maxima	14.5	14.0	14.3	15.4	15.5	14.8	16.0							
	Minima	5.3	5.7	5.8	7.1	7.0	7.5	8.6							

Résumé des observations météorologiques du mois de Février 1880

Pression barométrique moyenne	761 <sup>mm</sup> 5
» maximum absolu (le 3)	771 <sup>mm</sup> 8
» minimum absolu (le 23)	753 <sup>mm</sup> 1
Différence	18 <sup>mm</sup> 7
Température moyenne de l'air	11° »
» maximum absolu (le 22)	15° 5
» minimum absolu (le 7)	4° 5
Différence	11° »
Température moyenne de la mer	12° »
Humidité relative moyenne	71
Vents régnants, S E, S S O	
Nombre de jours très beaux	10
» beaux	8
» voilés	6
» de pluie	5
» de neige	
Pluie tombée	71 <sup>mm</sup> 1